

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION PUBLIQUE DE RESTITUTION DES RÉACTIONS AUX SCÉNARIOS D'AMÉNAGEMENT – LE 4 JUILLET 2013 EN MAIRIE

PRÉSENTS

Environ 120 participants étaient présents, parmi lesquels :

- M. le Maire et des élus de Bures-sur-Yvette,
- Des habitants et représentants d'associations,
- Des commerçants et actifs,
- Un membre de la Chambre de Commerce et d'Industrie,
- Matthieu Hée, service urbanisme de la Ville,
- M. Albarède, AMO de la Ville,
- Anne Tessier, Christine Alba et Jacques Debouverie, représentant le bureau d'études.

OBJET DE LA RÉUNION

La réunion du 4 juillet 2013 en Mairie a eu pour objet la restitution des réactions et remarques des participants à la réunion publique du 5 juin 2013, où avaient été présentés les scénarios et les propositions du bureau d'étude pour le projet de centre ville élargi.

Les réactions ont été collectées par deux canaux : d'abord directement, par les interventions lors de la réunion publique du 5 juin, puis par écrit, plusieurs intervenants et associations ayant transmis leurs remarques a posteriori par courrier ou par mail à la Ville de Bures-sur-Yvette.

Ces différentes réactions ont été synthétisées et présentées lors de la réunion publique du 4 juillet 2013. Cette synthèse a elle-même fait l'objet de nouvelles réactions, détaillées ci-après.

L'ÉCHELLE ET LA PORTÉE DU CENTRE VILLE ÉLARGI

Les riverains de l'Oseraie manifestent une inquiétude quant à l'échelle du projet, qui comprend plus de 200 logements et 6 500 m² d'activités commerciales et tertiaires. En fait ils expriment leur réserve vis-à-vis d'un centre ville élargi sur les terrains Chabrat – marché, et c'est pourquoi ils ont proposé un COS de 0,30 dans leurs contre-propositions. Les hauteurs de constructions prévues, jusqu'à R + 3 + attique, leur semblent très importantes.

Un habitant fait remarquer que les immeubles de l'Oseraie sont eux-mêmes en R+3. Par ailleurs, Anne Tessier souligne que la proposition d'épannelage progressif permettra de gérer très correctement les perceptions de volumes, éventuellement avec des jardins suspendus.

Un participant s'étonne que la Ville ait installé, durant le mandat, deux équipements sportifs à Chabrat et que l'on envisage de déplacer l'ensemble des infrastructures sportives.

Monsieur le Maire rappelle que les nouveaux équipements sont des bâtiments provisoires justement en raison du projet de centre ville élargi. Par ailleurs, M. le Maire rappelle qu'il s'agit, dans le projet et la réflexion sur le centre ville élargi, d'envisager le devenir de la ville à l'horizon de 10 ou 15 ans, pour créer un centre ville qui corresponde à celui d'une ville de 10 000 habitants. Il faut bien prendre conscience de cette donnée temporelle et ne pas penser que l'on va déménager les équipements à court terme.

LE DÉPLACEMENT DES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

Certains participants réitèrent leur demande de conserver des équipements sportifs sur l'îlot Chabrat : salle de gymnastique, dojo, voire des tennis, essentiellement pour pouvoir y accéder à pied.

L'USBY est opposée à cette demande, parce qu'elle pose des problèmes logistiques, notamment de mutualisation du gardiennage pour l'ensemble des équipements sportifs. Elle pose aussi la question de la mutualisation des financements avec l'Université.

L'USBY souligne par ailleurs que les équipements sportifs relocalisés devront être pérennes, et conçus pour répondre aux besoins pendant 50 ans. Il faut donc anticiper le développement des besoins à long terme.

L'étude de programmation des équipements sportifs sur l'Université et la Ville, lancée par l'EPPS, apportera des réponses dans ce domaine.

LES ÉQUIPEMENTS CULTURELS

La question de la culture dans le projet de centre ville élargi est posée : on parle beaucoup d'équipements sportifs, quid des équipements culturels ? Notamment, le projet prévoit-il l'implantation d'une librairie sur le centre ville élargi ? Et d'un cinéma ?

M. le Maire souligne que l'on parle beaucoup d'équipements sportifs parce qu'il faut déplacer les équipements actuels pour réaliser le centre ville élargi. Mais cela n'exclut pas, bien sûr, la réflexion sur les équipements culturels. L'actuelle librairie ne sera pas relocalisée en tant que telle, puisque ses responsables ont souhaité arrêter l'activité. Mais une création peut être envisagée sur le centre ville élargi : librairie presse par exemple. Des équipements culturels spécifiques ne sont pas prévus dans le projet. En effet il faut faire vivre le centre culturel Marcel Pagnol, et si l'on veut des équipements plus lourds : cinéma ou salle de spectacles plus grande, ce sera nécessairement en mutualisation avec les villes voisines, voire l'université.

LA RELOCALISATION DU SIMPLY MARKET SUR LE CENTRE VILLE ÉLARGI

Cette relocalisation, proposée par le bureau d'étude pour apporter une « locomotive commerciale » assez puissante sur le centre ville, provoque des réactions en général assez négatives, pour plusieurs raisons évoquées :

- Cette relocalisation se ferait au détriment des habitants de la Hacquinière, qui vont au supermarché à pied ;
- Qu'est ce qu'on ferait sur ses emprises actuelles, autrefois occupées par les « tennis mondains » ?
- Elle générerait des nuisances pour les habitations actuelles du secteur Chabrat.

Un participant propose de renforcer la boutique Casino du centre ancien, par exemple en lui donnant les locaux de la Poste.

Nota : cette proposition suppose d'une part que le gérant du Casino souhaite s'agrandir et d'autre part que la Poste soit d'accord pour être déplacée.

LE RÔLE DE LA VOIE KASTLER

Certaines réactions concernaient le rôle de la voie Kastler, identifiée comme un axe de circulation « épine dorsale » du futur centre ville élargi. Des participants considéraient, et ils le redisent, que cette voie n'a jamais eu d'autre objectif que de desservir l'Université, et d'accéder à la future voie nord-sud.

M. le Maire souligne que la vocation principale de la voie Kastler a toujours été de prendre en charge des trafics de transit passant rue Charles-de-Gaulle, dans de mauvaises conditions de confort et de sécurité en particulier pour les Buressois et leur centre ville.

LE RÔLE DE LA RUE CHARLES-DE-GAULLE ET LA LIAISON ENTRE CENTRE VILLE ANCIEN ET CENTRE VILLE ÉLARGI

Un participant met l'accent sur le fait qu'il s'agit « d'élargir le centre ville actuel », pas de faire deux quartiers qui ne communiquent pas. A ce titre, le statut et le fonctionnement futur de la rue Charles-de-Gaulle et des autres liaisons piétonnes entre centre ville ancien et élargi sont fondamentaux. « Pourquoi ne pas faire un centre ville piétonnier ? ».

L'étude de circulation qui vient d'être lancée permettra d'apporter un éclairage sur ces questions.

LA RÉNOVATION DE LA GRANDE MAISON ET LE PARC

Certains participants ne souhaitent pas que l'on attende la réalisation du centre ville élargi pour rénover, au moins en partie, la Grande Maison.

Anne Tessier souligne qu'il faut, a minima, un projet global de programmation et de rénovation pour la Grande Maison avant de se lancer dans les travaux. *Nota : un diagnostic sur l'ensemble des structures porteuses de la Grande Maison devra être intégré à cette réflexion globale.*

Un participant souhaite que l'on « fasse vivre le parc », éventuellement en y implantant le marché. D'autres participants considèrent que ce parc est déjà vivant, notamment avec les usages de promenade et la présence des enfants.

LA GUYONNERIE

Des participants regrettent que les propositions sur la Guyonnerie ne soient pas plus précises, qu'il s'agisse de l'extension de l'ENS ou de la réalisation d'un éco-quartier.

Il est rappelé que ce site a une double vocation : d'espace naturel avec la proximité de la roselière basse et la présence de zones humides et de sources, et d'habitat avec un classement en zone AUP au PLU.

Aucun consensus ne se dégage sur les options à prendre à la Guyonnerie. Certains participants pensent que l'extension de l'ENS se justifie pleinement par la présence de zones humides. D'autres considèrent « qu'il est exclu d'étendre l'ENS », étant donné que c'est sur l'un des derniers secteurs urbanisables de Bures-sur-Yvette.

Certains participants suggèrent que l'on sépare la réflexion portant sur la Guyonnerie de celle du centre ville élargi.

POUR LA SUITE

La présentation des scénarios a permis de toucher environ 120 personnes, les retours écrits concernent essentiellement les riverains et les associations. C'est peu au regard du nombre d'habitants concernés, c'est-à-dire l'ensemble des Buressois.

Anne Tessier propose d'élargir la concertation, notamment pour toucher aussi les personnes qui ne participent jamais aux réunions publiques. Les participants sont d'accord avec cette proposition.

Un complément d'information sur les scénarios du projet de centre ville élargi va être fait, sous forme de document joint au bulletin municipal. Ce document sera assorti d'un questionnaire, qui permettra à un large panel de Buressois de donner leur avis par écrit.

Ces avis seront analysés, et les options consensuelles à approfondir dans le projet de centre ville élargi pourront être dégagées avant la fin de l'année 2013.

Un rapprochement du projet de centre ville élargi devra être fait avec l'étude EPPS de programmation des équipements sportifs et avec l'étude de déplacements sur le centre ville de Bures, actuellement en cours.